

Incitation par les prix, rentabilité et compétitivité de la production du riz au sud Togo

K. Yovo¹

Keywords: Increase- Price- Profitability- Competitiveness- Rice Growing- Togo

Résumé

Le renchérissement sans cesse croissant du prix du riz importé n'est pas nécessairement préjudiciable à l'économie togolaise. S'il pénalise le consommateur, du fait de la baisse de son pouvoir d'achat, il constitue une source d'incitation au producteur. C'est ce que la présente étude a essayé de montrer à partir d'une enquête menée auprès des riziculteurs au sud Togo. En effet, des données relatives à la riziculture pluviale et à la riziculture irriguée de bas-fonds analysées au moyen de la Matrice d'Analyse de Politiques permettent de conclure que la forte flambée (40%) du prix du riz intervenue dès avril 2008 a induit une amélioration de la rentabilité et de la compétitivité de la production du riz au sud Togo. De plus, l'étude a montré que la faible compétitivité du riz local n'est pas seulement liée à son coût de production exorbitant mais également à la piètre qualité du produit qui ne favorise pas son placement sur le marché. Dès lors, surmonter les difficultés du placement du riz local revient à améliorer le rapport qualité/prix peu attractif.

Summary

Price Incentive, Profitability, and Competitiveness of Rice Production in the South of Togo

The ever-growing increase in the price of imported rice is not necessarily detrimental to the Togolese economy. Although it penalizes the consumer due to low purchasing power, this situation is an incentive to the producer. This study intends to show this from an investigation with rice growers in the south of Togo. As a matter of fact, data related to pluvial rice growing and to irrigated rice growing that are analyzed by means of the of Policy Analysis Matrix allow to conclude that the high explosion (40%) in rice prices that occurred since April 2008 has brought about improvements in profitability and competitiveness of rice production in the south of Togo. Moreover, the study has shown that the low competitiveness of local rice is not only linked with its exorbitant production cost but also with the very poor quality of the produce which does not favor its placing on the market. Consequently, overcoming difficulties related to demand for of local rice amounts to improving the less attractive quality/price relationship.

Introduction

Au cours des dernières années, les populations des pays en développement et particulièrement ceux en Afrique au sud du Sahara connaissent une crise alimentaire sans précédent caractérisée par une dégradation de leur pouvoir d'achat consécutive au renchérissement du prix des denrées alimentaires. Cette crise alimentaire a révélé les limites des politiques agricoles mises en œuvre jusqu'à ce jour par les pouvoirs publics en vue d'assurer la sécurité alimentaire et dont l'une des composantes principales est l'importation du riz. Comme solution au problème de la crise alimentaire, nombre de pays essaient de trouver des solutions durables notamment la mise en place d'une politique d'autosuffisance alimentaire et en particulier celle de l'auto approvisionnement en riz. L'un des effets attendus de la dévaluation survenue en janvier 1994 dans les pays de l'UEMOA, est que le changement de la parité monétaire en renchérisant les importations devrait stimuler un accroissement de la production locale. Malheureusement tel n'a pas été le cas. L'impact de la dévaluation sur la production du riz n'a été que marginal. En dépit de la dévaluation, les

importations du riz ont évolué de façon croissante en Afrique de l'Ouest réduisant l'incitation à la production locale (4, 5, 8).

Le Togo, en particulier, avec une production moyenne de 45.000 tonnes de riz blanc, importe au moins 50.000 tonnes de riz blanc pour couvrir les besoins de sa population. Pour une population qui croît au rythme de 3%, la croissance annuelle de la production rizicole n'a été que de 2,62% sur la période 2001-2007 contre une croissance de la consommation moyenne apparente *per capita* de 3,3%. En outre, au cours de 2000 à 2007, les superficies emblavées du riz ont affiché une baisse tendancielle passant de 38.000 à 30.000 ha (3). Cela est dû aux contraintes à la production rizicole notamment le coût élevé de la production et l'absence d'incitation par les prix. C'est dans ce contexte que le Togo comme la plupart des pays en Afrique au Sud du Sahara va se trouver confronté au problème de la flambée exorbitante du prix du riz importé à partir du mois d'avril 2008. Avant cette date, le riz importé, à qualité égale, coûtait nettement moins cher que le riz local. Par exemple,

¹ Département d'Economie et de Sociologie Rurales, Ecole Supérieure d'Agronomie /Université de Lomé, BP. 1515, Lomé, Togo.
Reçu le 02.09.10 et accepté pour publication le 13.10.10.

entre 2006-2007, à Lomé, le riz thaïlandais coûtait en moyenne 300 F/kg contre 375 F/kg, le prix du riz de Kovié. Avec la flambée du prix du riz importé de l'ordre de 30% en avril 2008, le riz local, suite à l'augmentation de sa demande, a vu également son prix flamber atteignant 40% (6). Ce renchérissement du prix du riz s'il pénalise le consommateur du fait de la baisse de son pouvoir d'achat est perçu comme une aubaine pour les riziculteurs qui tentent de saisir l'opportunité ainsi créée pour accroître leur revenu issu de la production rizicole. Des études ont montré que le Togo dispose d'énormes potentialités pour assurer son autosuffisance en riz. Le potentiel de bas-fonds et de terres irrigables à vocation rizicole étant estimé à plus de 30.000 ha (4).

La présente étude tente d'apporter une réponse à la question suivante: le renchérissement du prix du riz local a-t-il induit une amélioration de la rentabilité financière, économique et de la compétitivité de la production?

Méthodologie

Pour apprécier la rentabilité et la compétitivité de la production du riz au Togo, une enquête a été menée auprès de 250 producteurs de riz choisis de façon aléatoire dans trois villages situés au sud du Togo: Mission Tové, Kovié et Assomé. Les raisons du choix de ces villages tiennent au fait que c'est une zone riche en bas-fonds que le gouvernement entend valoriser à des fins de production rizicole. Sur les 250 riziculteurs, 88 pratiquent la riziculture pluviale de bas-fonds et 162, la riziculture irriguée de bas fonds. Un outil couramment utilisé dans les études visant à évaluer l'impact d'une politique économique sur l'efficacité des systèmes de production agricole est la Matrice d'Analyse des Politiques (MAP). C'est un système de comptabilité à double entrée qui permet d'évaluer l'impact des politiques macroéconomiques sur les revenus (profits) des agriculteurs et sur ceux de la collectivité (7). La structure de la MAP est présentée dans le tableau 1.

Les grandeurs D et H représentent respectivement des indicateurs de la rentabilité financière et économique

de la production. Ces indicateurs peuvent être appréhendés en termes de ratios. Ce sont:

le ratio coût bénéfice financier CBF= $C / (A - B)$ et
le ratio coût - bénéfice économique CBE= $(F + G) / E$.

Quant à l'indicateur de compétitivité, il est donné par le Coût en Ressources Intérieures CRI= $G / (E - F)$.

Les autres indicateurs se rapportent aux transferts et peuvent être aussi présentés sous forme de ratios. Ce sont:

le Coefficient de Protection Nominale (CPN= A / E);
le Coefficient de Protection Effective (CPE= $(A - B) / (E - F)$);

l'Équivalent Subvention Producteur (ESP= L / A).

La construction de la Matrice d'Analyse des Politiques (M.A.P) a consisté premièrement à l'identification des différents systèmes de production rizicole, ensuite on a procédé à l'élaboration des budgets des riziculteurs au prix du marché (prix financier) puis les budgets aux prix de référence (prix économique) ont été déduits par l'élimination des distorsions incorporées dans les prix de marché du fait des interventions publiques sur le marché du riz. Dans le cas d'espèce, le prix de référence du riz est le prix de parité à l'importation obtenu par une remontée de chaîne jusqu'au port de Bangkok (8). En ce qui concerne les intrants, il convient de distinguer les intrants échangeables (engrais, pesticides, semences) et les intrants domestiques (terre, main-d'œuvre, capital). Le prix de référence des intrants échangeables, c'est le prix international corrigés des distorsions. Le prix de référence des intrants domestiques, c'est leur coût d'opportunité².

Résultats et discussion

Avant de présenter et d'analyser, la MAP, il convient de décrire les systèmes de production rizicole dans la zone d'étude.

1. Analyse des systèmes de production rizicole

Deux systèmes principaux de productions se rencontrent dans la zone. Il s'agit de la riziculture pluviale de bas fonds et de la riziculture irriguée de

Tableau 1
Matrice d'Analyse de Politiques

	Recettes	Intrants échangeables	Intrants domestiques	Profits
Prix financiers	A	B	C	D
Prix économiques	E	F	G	H
Divergences	I	J	K	L
D= profits financiers= A-B-C H= profits économiques= E-F- G I= transferts sur produit= A - E			J= Transferts sur les intrants échangeables= B - F K= transferts sur les intrants domestiques= C - G L= Transferts nets= D - H	

² Ainsi pour la terre, le coût de la location de la terre a été pris comme le coût d'opportunité de la terre, car des exploitants du milieu trouve plus profitable et moins risqué de louer les terres à 50.000 FCFA l'hectare que de la vendre ou de l'exploiter pour produire du riz. Concernant la main- d'œuvre, le salaire de la main- d'œuvre agricole en période d'intense activité (85.000 FCFA/hectare) a été pris comme le coût d'opportunité de la main- d'œuvre. Quant au capital, le coût d'opportunité retenu est celui du marché financier.

Tableau 2
Caractéristiques des systèmes de production rizicole dans le sud Togo

	Fréquence d'utilisation de l'urée et NPK	Taille moyenne des Superficies (ha)	Rendement moyen (tonne /ha)	Variétés utilisées	Pourcentage de riziculteurs
La riziculture pluviale de bas fonds	0 à 1 fois pour le cycle	0,35	1,5	Traditionnelles, Nerica, IR841	35%
La riziculture irriguée de bas fonds	1 à 3 fois pour le cycle	1,2	2,5	IR841, TGR, NERICA	65%

Source: Résultats d'enquête.

bas fonds. Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau 2.

La riziculture pluviale de bas-fonds: elle correspond à une production traditionnelle caractérisée par des exploitations de petites tailles moins d'un hectare. Ce type de riziculture utilise beaucoup de main-d'œuvre familiale mais très peu de capital. Dans ce système, le riz est en général cultivé en association avec le maïs, l'igname, le gombo, etc. Les rendements sont faibles, en moyenne 1,5 tonne/hectare en raison de l'itinéraire technique mal suivi: négligence des traitements phytosanitaires, faible utilisation des engrais, utilisation intensive des variétés traditionnelles. La production est surtout destinée à l'autoconsommation; néanmoins, quelques exploitants arrivent à dégager de maigres surplus qui sont vendus sur le marché local (marché de Kovié). La plupart des parcelles sont acquises soit par achat, par don ou par héritage.

La riziculture irriguée de bas fonds: elle correspond à une exploitation traditionnelle améliorée à vocation semi intensive. Elle est caractérisée par une alimentation en eau des périmètres rizicoles, assurée par un système de canaux. Ce réseau d'irrigation est constitué d'un canal d'amenée (de 1081 m) qui se subdivise en deux canaux primaires (1 m³/s et 1,65 m³/s de débit) qui à leur tour aussi se subdivisent en vingt-quatre canaux secondaires construits en béton armé. Sur ces derniers se greffent des canaux tertiaires qui sont en terre et qui alimentent directement les périmètres rizicoles. Les exploitations sont de taille beaucoup plus appréciable, en moyenne de 1,2 hectares. L'itinéraire technique est mieux suivi qu'en riziculture pluviale: usage du motoculteur pour le labour, utilisation plus intense des engrais et des variétés améliorées à cycle court dont le Nerica et IR 841; ce qui permet d'atteindre un rendement moyen de 2,5 tonnes/hectare. La récolte est destinée essentiellement à la vente sur le marché local ou à la rizerie.

Les exploitants accèdent à la terre le plus souvent par la location des périmètres rizicoles. Pour ce système, deux voire trois productions sont possibles dans l'année.

L'itinéraire technique suivi par les deux types de système de riziculture sont les mêmes et se déroule comme suit :

- Préparation du sol: elle comprend les opérations suivantes: le défrichage, le ramassage et le brûlage des herbes, le dessouchage, le labour, le nivellement.
- Le semis: le riz est semé directement (en poquet ou à la volée) ou repiqué. Le semis en ligne n'est pratiqué que par 45% des exploitants malgré ses avantages incontestables.
- L'entretien comprend le sarclage, la fumure, les traitements phytosanitaires.
- La récolte se fait après environ 120 jours lorsque la majorité des grains sont durs et prennent une couleur jaune. La récolte se fait manuellement à l'aide des faucilles ou des couteaux soit en coupant les pailles à quelques centimètres du sol, soit en ne prélevant que les panicules.
- Le battage se fait habituellement au champ, aussitôt après la récolte ou après séchage, dans l'intervalle d'une semaine. Il consiste à battre au sol sur un objet dur (tronc d'arbre, tonneau, pierre, etc) ou rarement à l'aide d'une batteuse à pédale pour les panicules récoltées. Le battage traditionnel a l'inconvénient de générer beaucoup de déchets (cailloux, grains de sable, débris végétaux) dans la récolte.
- Séchage et vannage: le riz paddy dure 20 à 30 jours au séchoir mais avec un temps bien ensoleillé, il faut seulement 5 à 10 jours. Les grains séchés sont ensuite vannés à l'aide des bassines (sous l'effet du vent) ou plus rarement à l'aide des vanneuses.
- Le décorticage se fait à l'aide des décortiqueuses et consiste à séparer le grain de ses enveloppes, ses glumes et glumelles. Cette étape comprend aussi le blanchiment. Les décortiqueuses utilisées produisent un taux élevé de brisures et un sous-produit qui est un mélange de balles, de sons et de débris, dépréciant la qualité du riz blanc obtenu. Le pourcentage de riz décortiqué est de 65%.
- Le conditionnement: le riz décortiqué et destiné à la vente est conditionné dans des sacs de 5 kg, 50 kg ou de 100 kg ou directement vendu en vrac.

2. Rentabilité de la riziculture pluviale et irriguée de bas-fonds

³«Avant la flambée » concerne la période allant de 2005 à 2006. Les prix utilisés dans les calculs sont les prix moyens de cette période. La flambée des prix avait déjà commencé depuis le deuxième semestre de l'année 2007 pour atteindre un niveau record en avril 2008.

Les résultats relatifs à la MAP sont présentés dans le tableau 3. Il ressort de l'analyse de ceux-ci qu'avant la flambée des prix³, le profit financier est positif ($D > 0$) et le ratio coût bénéfice financier est de 0,29 pour les deux systèmes de production. Ce qui veut dire que les riziculteurs arrivent à tirer profit de la production du riz grâce à la politique de subvention mise en place par les pouvoirs publics. Cette politique de subvention porte à la fois sur les intrants et le produit. S'agissant des intrants, on peut noter qu'avant la flambée des prix, certains intrants notamment les engrais étaient encore subventionnés. Par exemple, entre 2005-2006, le prix du kilo d'engrais NPK et d'urée était en moyenne de 155 FCFA sur le marché local alors que dans les pays limitrophes, le prix moyen de cession du kilo était 240 FCFA. De fait, les engrais bénéficiaient d'une subvention de 55% avant la libéralisation du marché des engrais en 2006 (9).

En dehors de la subvention sur les intrants, il y avait également une subvention sur le produit qui s'est opérée à travers la taxation des importations. Cette taxation, si elle pénalise le consommateur du fait qu'elle abaisse son pouvoir d'achat, protège le producteur de la baisse du prix du riz sur le marché. Il y a donc un transfert d'effet sur le produit. Cet effet est mesuré par les indicateurs à savoir les Coefficients de Protection Nominale (CPN), les coefficients de

protection effective supérieurs à 1 et les Equivalents Subvention au Producteur (ESP) supérieurs à 0 pour les deux systèmes de production rizicole.

Sans cette subvention, il est probable que la rentabilité soit négative. En effet, le signe négatif du profit social (profit économique) H pour les deux systèmes confirme cette hypothèse. Le signe négatif du profit signifie que les politiques d'intervention de l'Etat par le biais des subventions ont contribué à rentabiliser les deux systèmes de production rizicole. On peut donc déduire que ces deux systèmes n'étaient pas viables sans subvention. Le signe négatif du profit social signifie que les deux systèmes de production rizicole représentent du point de vue de la collectivité un coût. Des transferts de revenus sont générés par la collectivité pour soutenir ces systèmes de production.

Après la flambée, les profits financiers D et économiques H sont positifs grâce au relèvement des prix. Le relèvement des prix a permis aux riziculteurs de rentabiliser leur production bien que le coût des intrants notamment celui des engrais ait connu un accroissement du fait de la libéralisation de la filière. Le relèvement des prix de 40% a induit une augmentation du profit financier de 24% et 22% respectivement pour la riziculture pluviale de bas-fonds et la riziculture irriguée de bas-fonds tandis que le profit économique

Tableau 3
Matrice d'Analyse de Politiques (Unité FCFA/tonne)

MAP riziculture pluviale avant flambée des prix				
	Recettes	Intrants échangeables	Intrants domestiques	Profits
Prix financiers	A 250000	B 20 610	C 67 566	D 161 824
Prix économiques	E 190 290	F 56 820	G 135 900	H - 1 610
Divergences	I 59 710	J -36 210	K - 68 334	L 164 254
Indicateurs	CBF=0,29; CBE=1,01; CRI= 1,02; CPN=1,31; CPE=1,72; ESP=0,66			
MAP riziculture irriguée avant flambée des prix				
	Recettes	Intrants échangeables	Intrants domestiques	Profits
Prix financiers	A 250000	B 46 515	C 102 320	D 101 165
Prix économiques	E 190 290	F 67 300	G 175 112	H -52 122
Divergences	I 59 710	J - 20 785	K -72 792	L 153 287
Indicateurs	CBF= 0,50; CBE= 1,27; CRI= 1,42; CPN= 1,27; CPE= 1,65; ESP= 0,61			
MAP riziculture pluviale après flambée des prix				
	Recettes	Intrants échangeables	Intrants domestiques	Profits
Prix financiers	A 350 000	B 28 350	C 121 200	D 200 450
Prix économiques	E 275 000	F 25 850	G 115 120	H 134 030
Divergences	I 75 000	J 2500	K 6080	L 66 420
Indicateurs	CBF= 0,38; CBE= 0,51; CRI= 0,46; CPN= 1,27; CPE= 1,29; ESP= 0,19			
MAP riziculture irriguée après flambée des prix				
	Recettes	Intrants échangeables	Intrants domestiques	Profits
Prix financiers	A 350 000	B 51 012	C 175 112	D 123 876
Prix économiques	E 275 000	F 48 125	G 161 320	H 65 555
Divergences	I 75 000	J 2 887	K 13 792	L 58 321
Indicateurs	CBF= 0,58; CBE= 0,76; CRI= 0,71; CPN=1,27; CPE=1,32; ESP= 0,17			

Source: calculs de l'auteur.

s'est amélioré de 85% et 225% respectivement. Le relèvement des prix a donc amélioré l'efficacité économique de la production du riz.

Que ce soit avant ou après, il ressort de la lecture du tableau 3 que la riziculture pluviale de bas-fonds apparaît financièrement et économiquement plus rentable que la riziculture irriguée de bas-fonds. Bien que le rendement en riz du système irrigué soit presque deux fois supérieur à celui du système pluvial, l'écart en termes de profit privé n'est que de 37%. Ceci est dû au coût élevé des intrants échangeables notamment les pesticides et engrais intensivement utilisés en riziculture irriguée. Les prix de ces intrants échangeables tiennent à leurs prix élevés d'acquisition. Ces prix comportent une bonne composante fiscale [12% selon Yovo et Sedzro (9)] qu'il convient de baisser en vue d'accroître la rentabilité de la production du riz.

3. Compétitivité de la riziculture pluviale et irriguée de bas-fonds

La lecture du tableau 3 montre que les coûts en ressources intérieures avant la flambée des prix sont supérieurs à l'unité indiquant que les systèmes de production du riz dans la localité n'étaient pas compétitifs avant la flambée des prix. Autrement dit, il revenait moins cher d'importer du riz que d'en produire localement. Ce résultat permet de comprendre pourquoi avant la flambée, le riz importé coûtait moins cher que le riz local. Par exemple, entre 2006-2007, le riz thaïlandais coûtait en moyenne 300 FCFA/kg contre 375 FCFA/kg, le prix du riz de Kovié à Lomé. La faible compétitivité du riz local n'est pas seulement liée à son coût de production exorbitant mais également à la piètre qualité du produit qui ne favorise pas son placement sur le marché. La présence de cailloux et de débris dans le riz local dévalorise sa qualité commerciale et le rend peu attractif. On peut dès lors avancer que l'importation du riz n'est pas la principale cause des difficultés du placement du riz local. Le réel handicap au placement de ce dernier tiendrait au rapport qualité/prix peu attractif (1).

Après la flambée des prix, les deux systèmes enregistrent une amélioration significative de leur CRI. Tous les coefficients sont inférieurs à l'unité. La riziculture pluviale de bas-fonds se révèle plus compétitive que la riziculture irriguée de bas-fonds dans la mesure où elle utilise peu d'intrants. L'amélioration de la compétitivité de la production locale par rapport au marché international peut être assimilée à une amélioration de l'avantage comparatif de la zone concernée dans la production du riz ou une amélioration de l'efficacité de l'utilisation des facteurs de production. Cela s'explique par le fait que le relèvement des prix a permis de rémunérer les facteurs de production (travail, terre, capital) à leur coût marginal. Le relèvement du prix du riz offre donc une opportunité pour la relance de la production

rizicole au Togo. Des études ont montré que le Togo dispose de grandes potentialités pour assurer son autosuffisance en riz. Les potentialités en matière d'utilisation des bas-fonds (ou d'irrigation en aval de retenues d'eau déjà existantes) sont très largement sous-exploitées, faute d'aménagement et d'appui à leur mise en valeur. Les réalisations menées dans certains pays de la sous-région montrent cependant qu'il est possible d'aménager ces bas-fonds à coût réduit, et d'y développer, avec des perspectives attrayantes de rentabilité de la riziculture (4).

Au total, l'utilisation des variétés à haut rendement, la baisse significative de la taxe sur les intrants, l'amélioration du taux de décorticage, la bonne présentation du produit, la mise en place d'une taxe variable à l'importation selon le cours international et l'organisation des opérateurs en vue des approvisionnements importants et réguliers constituent les principaux déterminants de la compétitivité du riz local.

Conclusion

Le renchérissement sans cesse croissant du prix du riz importé n'est pas nécessairement préjudiciable à l'économie togolaise. S'il pénalise le consommateur, du fait de la baisse de son pouvoir d'achat, il constitue une source d'incitation au producteur. C'est ce que la présente étude a essayé de montrer à partir d'une enquête menée auprès des riziculteurs au sud Togo. En effet, des données relatives à la riziculture pluviale et à la riziculture irriguée de bas-fonds analysées au moyen de la Matrice d'Analyse de Politiques permettent de conclure que la forte flambée (40%) du prix du riz importé intervenue dès avril 2008 a induit une amélioration de la rentabilité et de la compétitivité de la production du riz au sud Togo. Pour les producteurs du riz, cette amélioration constitue une incitation à l'accroissement des superficies rizicoles et pour l'Etat, une motivation pour accroître le financement de la production rizicole en vue d'une réduction de la facture des importations. De plus, l'étude a montré que la faible compétitivité du riz local n'est pas seulement liée à son coût de production exorbitant mais également à la piètre qualité du produit qui ne favorise pas son placement sur le marché. La présence de cailloux et de débris dans le riz local dévalorise sa qualité commerciale et le rend peu attractif. Ainsi pour surmonter les difficultés du placement du riz local liées au rapport qualité/prix peu attractif, il convient de former et d'informer les producteurs, de protéger le marché intérieur par une politique de taxation judicieuse, et d'organiser la filière en mettant l'accent sur le volet transformation. Ce faisant, une relance de la production locale est envisageable. Les potentialités en matière d'utilisation des bas-fonds (ou d'irrigation en aval de retenues d'eau déjà existantes) sont très largement sous-exploitées, faute d'aménagement et d'appui à leur

mise en valeur. Les réalisations menées dans certains pays de la sous-région montrent cependant qu'il est possible d'aménager ces bas-fonds à coût réduit, et d'y développer, avec des perspectives attrayantes de rentabilité, la riziculture, ainsi que d'autres spéculations vivrières, ce qui contribuera à accroître les revenus

ruraux et à améliorer les disponibilités alimentaires. De même, la réhabilitation et la mise en valeur, à des fins agricoles, des petites retenues d'eau disséminées dans le pays offre des perspectives intéressantes, notamment pour le développement de la riziculture à petite échelle.

Références bibliographiques

1. Agbobli K. & Tétévi K., 2005, Politique de sécurité alimentaire au Togo: point de l'opération jointe venture avec les riziculteurs pour la promotion locale du riz compétitif au Togo. ITRA, Togo. 8 p.
2. CIRAD, 2006, La compétitivité de la filière riz, Livret de l'apprenant, Module 4, Montpellier, 16 p.
3. Direction des Statistiques de l'Informatique et de la Documentation, 2009, Evolution des productions et des superficies des différentes cultures du Togo, Lomé, Togo. 5 p.
4. FAO, 2002, Stratégie de croissance du secteur agricole et rural au Togo, Rapport final, FAO/Togo, pp. 35-40.
5. Maurice O., 2004, Les filières rizicoles en Afrique de l'Ouest et la nécessité de la souveraineté alimentaire: cas du Burkina Faso, Editions du SEDELAN, 40 p.
6. Ministère de l'information, 2008, Hausse des prix et la politique de sécurité alimentaire au Togo; Togo Presse N°7235 du 25 avril 2008, pp. 2-3.
7. Monke E.A. & Scott R. Pearson, 1989, The Policy Analysis Matrix for agricultural development, Cornell University Press, pp. 65-85.
8. Sylla K., 1997, Politiques d'incitation et performance économique des filières café, cacao et riz: le cas du centre ouest de la Côte-d'Ivoire. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, CIRES. Université de Cocody, Abidjan. Pp. 155-170.
9. Yovo K. & Sedzro K., 2008, Etude du marché des produits agrochimiques au Togo, rapport de recherche ITRA/IITA. Pp. 45-50.

K. Yovo, Togolais, Docteur en Economie Rurale, Enseignant-chercheur au Département d'Economie et de Sociologie Rurales, Ecole Supérieure d'Agronomie, Université de Lomé, BP. 1515, Lomé, Togo. Téléphone mobile: 909.59.20 Téléphone fixe: 225.41.97 E-mail: koffiyovo@yahoo.fr



In memory of Professor Peter van den Bossche (1962 -†2010)

Prof Peter Van den Bossche suddenly died on November 11 in a tragic car accident.

Peter was one of the few people with a longstanding field experience about tsetse and trypanosomiasis control in Africa. From 1989 to 1994 he worked in the *Belgian Animal Disease Control Project* in Chipata, Zambia, after which he moved to the *Regional Tsetse and Trypanosomiasis Control Project* in Southern Africa. He played a key role and contributed significantly to the success of this project. In 2000 he joined the animal health department of the Institute of Tropical Medicine in Antwerp and in 2005 he became head of the disease control unit of the department. Peter was also extraordinary professor at the veterinary faculty of the University of Pretoria, South Africa. He was a hard working, highly motivated and very productive researcher, always enthusiastic and optimist. The sudden death of Peter is a great loss in the first place for his wife and three children, but also for the Institute of Tropical Medicine and the whole scientific community.

À la mémoire de Peter Van den Bossche (1962 -†2010)

Le 11 novembre, le Prof. Peter Van den Bossche a trouvé la mort dans un accident de voiture tragique. Peter était l'une des rares personnes avec une longue expérience de terrain dans le contrôle de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiose en Afrique. De 1989 à 1994, il a travaillé pour le *Belgian Animal Disease Control Project* à Chipata, Zambie. Après quoi, il a collaboré et puis géré le *Regional Tsetse and Trypanosomiasis Control Project* en Afrique australe. Dans ce projet, il a joué un rôle central et a contribué de manière significative à son succès. En 2000, il a rejoint le département de santé animale de l'Institut de Médecine Tropicale à Anvers et, en 2005, il est devenu chef de l'unité de contrôle des maladies. Peter était également professeur extraordinaire à la faculté vétérinaire de l'université de Pretoria, Afrique du Sud.

Peter était un bourreau de travail et un chercheur très motivé et productif, toujours enthousiaste et optimiste. La mort subite de Peter est une grande perte en premier lieu pour son épouse et ses trois enfants, mais aussi pour l'Institut de Médecine Tropicale et toute la communauté scientifique.